

Obligation légale d'information (loi du 16/07/84 modifiée le 06/07/2000)

Art. 38 de la loi du 16/07/84 : « les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel. À cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à la disposition de leurs adhérents des formules de garanties susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant ».

Il vous est possible de souscrire une garantie optionnelle individuelle permettant d'accéder à une meilleure protection contre les risques corporels accidentels liés à la pratique sportive au sein de l'association.

RENDEZ-VOUS :

lundi de 19 h à 22 h

gymnase Jacques Prévert (40 boulevard Albert 1^{er})

jeudi de 19 h à 20 h 30

gymnase Jules Isaac (10 rue du Morbihan)

samedi à 10 h 30

complexe sportif Commandant Bourgouin

(vélodrome, 10 avenue Alphonse Guérin)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

En adhérant au club **Rennes Monostars**, je deviens adhérent(e) de la Fédération Léo Lagrange, mouvement d'éducation populaire (plus d'informations sur www.leolagrange.org). En conséquence :

- je bénéficie, dans le cadre des activités de mon association, d'une assurance responsabilités civile, défense, indemnisation des dommages corporels, recours et protection juridique. L'assurance responsabilité civile me couvre en cas de faute, imprudence ou négligence. Elle ne me couvre pas en cas de faute intentionnelle et ne me préserve pas d'éventuelles poursuites pénales.

- j'ai été informé(e) que je bénéficie pendant toute la durée de mon adhésion et SANS coût supplémentaire, des services de l'Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs (ALLDC). Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'ALLDC, cochez la case (plus d'informations sur www.leolagrange-conso.org) :

Téléphone fixe :

Téléphone Portable :

@dresse électronique (lisible !) :

Personne(s) à prévenir en cas de besoin et n° de téléphone :

Le montant de l'adhésion est de 50 €

► réductions possibles sur la cotisation (plusieurs adhérents d'une même famille, Chèques Sport, Coupon Sport, dispositif *Sortir* !)

► possibilité de donner plus pour soutenir le club

Somme réglée :

Mode de règlement :

Date :



Saison 2017/2018

FICHE D'INSCRIPTION AU CLUB DE MONOCYCLE SPORTIF

RENNES MONOSTARS

*Club affilié à la
Commission Nationale Monocycle
de la Fédération Léo Lagrange*



Site Internet et forum : rennes-monostars.fr

Contacts : 02 23 40 08 09 ou 06 29 73 75 50

contact@rennes-monostars.fr

Initiation, Free style, Tout-terrain, Balade, Longue Distance, Basket,
Athlétisme, Street, Trial, Flat, Monocycles spéciaux, etc.

Pour compléter l'inscription, veuillez à fournir au club **les éléments suivants en une seule fois** :

- ↳ La présente fiche d'inscription
- ↳ Le règlement de votre adhésion

↳ Pour une 1^{re} adhésion ou bien tous les 3 ans ou bien après une interruption d'adhésion : un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique du *monocycle sportif* avec la mention *en compétition*

↳ Si votre précédent certificat médical date de moins de 3 ans et que vous n'avez pas cessé d'adhérer au club entre temps : le *Questionnaire de Santé*

Si vous souhaitez un certificat d'adhésion pour votre comité d'entreprise, cochez la case :

Si vous ne souhaitez pas renoncer à vos droits à l'image, merci de nous le préciser sur papier libre joint à cette fiche d'inscription.

Signature de l'adhérent :

AUTORISATION PARENTALE D'INTERVENTION

(pour les mineurs uniquement)

Je, soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, autorise à pratiquer les activités organisées par le club et autorise le responsable du club présent sur les lieux à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Nom, prénom et signature :